

Assemblée générale électorale saison 2019-2020

**POUVOIR** : à remplir, signer, tamponner par le président de club soit à une personne de son club, soit au président ou délégué d'un autre club

Je soussigné(e).....

Président du Club : .....

N° du Club : ...07-75-..... *Nombre de voix du Club* : .....

Donne pouvoir pour me représenter à l'assemblée générale du lundi 7 septembre 2020 du Comité Départemental de Paris à .....

membre de mon club

président ou délégué du Club : .....

N° de club : .....

Date : .....

**Cachet du Club**

**Signature du Président de Club**

Mention « bon pour pouvoir »

Le porteur du pouvoir doit présenter sa licence 2020 à l'émargement

Le mandat ou le pouvoir devra être présenté au bureau de l'Assemblée Générale pour enregistrement uniquement le lundi 07/09/20 à partir de 18h00 et jusqu'à 19h00. Aucun mandat ni pouvoir ne pourra être enregistré au-delà de cette heure. En cas de perte, tout pouvoir ou mandat sur papier libre pourra être accepté s'il porte les mêmes mentions (notamment "Bon pour pouvoir", signature du Président de Club tampon et date). En cas de second pouvoir, seul le pouvoir dont la date est la plus proche de l'Assemblée Générale sera pris en compte.